

Nombre de conseillers
en exercice : 54
présents : 39
votants : 45

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- séance du 17 février 2020 -

L'an deux mille vingt, le 17 février à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Val'Eyrieux, dûment convoqué le 10 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la salle des fêtes de Mariac, sous la présidence de M. le Dr Jacques CHABAL.

Étaient présents : Mme Josette CLAUZIER, M. Frédéric PICARD, M. Thierry GIROT, M. Raymond FAYARD, M. Christian CROS, M. Didier ROCHETTE, M. Etienne ROCHE, M. Maurice DESSUS, M. Philippe CRESTON, M. Jean-Luc BOULON, M. Gérard BRUN, M. le Dr Jacques CHABAL, Mme Monique PINET, M. Denis SERRE, Mme Marie-Christine ROURE, Mme Pierrette CHANEAC, M. Roger PERRIN, M. Gérard CUMIN, M. Pierre CROS, Mme Brigitte CHANEAC, M. Maurice ROCHE, M. Marcel COTTA, Mme Françoise ROCHE, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Michel VILLEMAGNE, Mme Brigitte MOREL, Mme Cécile VINDRIEUX, M. Patrick MARCAILLOU, Mme Josyane ALLARD CHALANCON, M. Charles FOUVET, M. René JULIEN, M. Nicolas FREYDIER, M. Maurice SANIEL, M. Pascal BAILLY, Mme Catherine FAURE, M. Simon CHAPUS, Mme Éliane ADRIEN, M. Christian CHARRIER, M. Francis VIALATTE.

Absents excusés représentés : Mme Nathalie ROULET pouvoir à Mme Monique PINET, M. Maurice WEISS pouvoir à M. Michel VILLEMAGNE, Mme Marie-Pierre TEYSSIER pouvoir à Mme Brigitte MOREL, M. Christophe SABY pouvoir à M. Nicolas FREYDIER, M. André BLANCHIN pouvoir à Mme Catherine FAURE, Mme Sabine LOULIER pouvoir à M. Francis VIALATTE.

Absents excusés : M. Jean-Paul BERNARD, M. Michel CHANTRE, M. Henri SENECLAUZE, M. André BEAL.

Absents : M. Jean-Louis REYNAUD, Mme Laura SOUBEYRAND, M. Laurent BOUIX, M. Henry JOUVE, M. Philippe DESESTRES.

Secrétaire de séance : M. Maurice ROCHE.

**VŒU RELATIF AUX PROBLÈMES RÉCURRENTS DE TÉLÉPHONIE
ET EN SOUTIEN AUX COLLECTIFS DE CITOYENS LOCAUX**

M. le Président rappelle au Conseil que, face aux problèmes récurrents de téléphonie sur le territoire de la Communauté de communes Val'Eyrieux, des collectifs de citoyens se créent pour alerter sur la situation.

En guise de soutien à ces initiatives, et parce que tout le monde subit ces désagréments et se sent laissé pour compte, M. le Président propose au Conseil communautaire d'alerter une fois encore les fournisseurs d'accès et les responsables nationaux sur le préjudice que cela cause aux territoires, ruraux notamment, en terme d'attractivité.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le vœu tel qu'il a été exposé par M. le Président
- **AUTORISE** le Président à diffuser ce vœu de la manière la plus large possible

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Le Docteur Jacques CHABAL

